

L'hon. M. FIELDING: Il n'y a rien ici pour montrer que ces vacances seront comblées par voie de permutation. Je conviens qu'il faut au département une autorisation pour la nomination de chaque employé nouveau; mais je serais agréablement surpris si ces vides sont comblés au moyen de permutations. Je ne parle pas en particulier du présent crédit qui n'est pas considérable, mais nous voyons dans la liste de nombreuses nominations nouvelles au service, alors qu'un rapport de comité nous assure que le service est encombré.

L'hon. M. ROWELL: Toutes ces positions doivent être remplies par la commission du Service civil. L'opinion du Gouvernement, communiquée à la commission du Service civil, c'est que les vacances, autant que possible, doivent être comblées par la permutation d'employés d'autres départements, plutôt que par des nominations nouvelles. Le Gouvernement a demandé à tous les départements de lui soumettre une liste des employés dans les services n'étaient pas indispensables et ces listes ont été transmises à la commission du Service civil afin de lui permettre de remplir les vacances qui surviennent en prenant des employés dans d'autres ministères au lieu d'en nommer des nouveaux.

L'hon. M. FIELDING: Prenez le cas du département du Travail qui doit avoir dix-sept nouveaux employés.

L'hon. M. MACLEAN: J'ai expliqué hier soir la raison de cette augmentation du personnel. Je regrette de ne pas avoir ici mes notes pour y revenir.

L'hon. M. FIELDING: J'admets que nous ne discutons pas cet article.

L'hon. M. MACLEAN: Mon impression est que le travail du département a considérablement augmenté depuis deux ou trois ans et on a l'intention de faire des nominations à titre permanent pour remplir les positions qui jusqu'ici avaient été occupées temporairement.

M. BUREAU: Le département n'a-t-il pas été débarrassé du service des statistiques qui a été transporté au ministère du Commerce?

L'hon. M. MACLEAN: Non. Le service de la statistique relevait du ministère de l'Agriculture, avant d'être attaché au ministère du Commerce. Ce dernier a augmenté son personnel parce que le bureau de la statistique a étendu son service et donne au public des informations statistiques plus nombreuses et plus complètes. Je

crois que cette augmentation du personnel était nécessaire. Relativement au service de la statistique du ministère du Commerce qui a été créé il y a deux ans, je dois dire que le travail a été fait par des employés temporaires et que cette année un crédit a été voté pour rendre ces emplois permanents.

M. BUREAU: Est-ce que le ministère du Travail n'avait pas un service s'occupant entre autres des prix de l'existence, et qui a été attaché au ministère du Commerce?

L'hon. M. MACLEAN: Je crois que le bureau de la statistique se propose de faire à l'avenir la plupart du travail du ministère des Chemins de fer et Canaux.

M. BUREAU: Je parle de ce qui a déjà été fait.

L'hon. M. MACLEAN: Je ne veux pas dire que le bureau de la statistique ne fait pas ce travail maintenant. Je pense qu'il en fait une partie. Le ministère du Travail n'a pas un personnel très nombreux.

M. BUREAU: Je ne dis pas cela, mais je me rappelle avoir entendu dire ici l'an dernier ou l'année précédente que le ministère du Commerce prenait le service de la statistique et qu'une partie du travail fait par le ministère du Travail était transporté au ministère du Commerce.

L'hon. M. FIELDING: Je ne désire critiquer aucun département en particulier, mais nous avons devant nous la preuve que le personnel du service est décidément trop nombreux et cependant nous allons encore l'augmenter. Si l'on nous assurait que ces positions vacantes vont être remplies par des employés pris dans d'autres services dont le personnel est trop nombreux, ce serait une explication raisonnable. Mais je conseille à mon honorable ami de ne pas nous donner cette garantie, car le Gouvernement pourrait avoir de la difficulté à s'y conformer.

L'hon. M. MACLEAN: Ce serait de l'imprudence que de donner une telle garantie; mais, malgré tout, le conseil de mon honorable ami a sa raison d'être. On est sur le point de fermer le bureau de la statistique des chemins de fer et canaux et ce service va être attaché au ministère du Commerce. M. McFall qui a travaillé pour le département du Travail pendant la guerre fait partie réellement du bureau de la statistique et il y retournera. Il en sera ainsi pour beaucoup d'autres branches du